



APPEL À MANIFESTATION D'INTERET ENSEMBLE DE TERRES AGRICOLES (3.5ha) SITUÉES À LAMBRES-LEZ-DOUAI (59)

1. Objet

Dans le cadre de sa politique agricole et alimentaire, la Communauté d'Agglomération du Douais ambitionne de développer une alimentation de qualité, durable, saine et accessible. A travers la mise en œuvre d'une agriculture durable et biologique, elle souhaite protéger les ressources naturelles, créer de l'emploi, développer une économie de proximité et entretenir les paysages.

En 2016, la SAFER s'est rendue propriétaire d'un bien agricole situé à Lambres-lez-Douai (59-Nord). Ce bien a été mis en réserve avec la Communauté d'Agglomération du Douais. Celle-ci souhaite mettre en place un projet agricole et recherche des porteurs de projets correspondant à sa politique communautaire : installation et création de structures agricoles, maintien de fermes, conversion à la bio et production alimentaire de proximité.

La CAD se propose de se porter **acquéreur** de ce site pour le louer à un porteur de projet via un **bail rural environnemental**.

L'association **Terre de Liens Nord-Pas de Calais** agit pour faciliter l'accès à la terre de candidats à l'installation ou à la conversion en agriculture biologique. Elle accompagne la Communauté d'Agglomération du Douais dans la concrétisation de ce projet.

2. Présentation du bien

A LAMBRES-LEZ-DOUAI (59) : environ 3,5 ha, cadastrés section ZD n°20 « Chemin de Férim » (pour partie). Ces terres sont actuellement occupées via une convention d'occupation provisoire et précaire.

La qualité agronomique du sol est hétérogène sur le site mais permet une production alimentaire conforme à la réglementation. Un apport basique sur la parcelle sera conseillé pour activer l'activité microbienne du sol et accélérer la minéralisation des oligo-éléments.

Propriété : la SAFER est actuellement propriétaire du bien, mis en réserve avec la Communauté d'Agglomération du Douais dans le cadre d'une convention de partenariat.



Carte : ensemble de terres agricoles (3.5ha) – Lambres-lez-Douai

3. Procédure et calendrier prévisionnel d'attribution du bien

Ceci est un appel à manifestation d'intérêt : nous vous invitons à vous manifester **avant le 1^{er} octobre 2018**, dans la perspective de disposer de ces terres pour votre projet à l'**automne 2019**.

Un **comité technique de projet** se réunira au cours de la fin d'année 2018 pour étudier les projets soumis et des **auditions** pourront vous être proposées. Ce comité sera composé notamment de représentants de la Communauté d'Agglomération du Douaisis, de la SAFER, du point accueil Installation-Transmission, de la Chambre d'Agriculture, de l'association des Bio en Hauts-de-France, de l'association Terre de Liens Nord-Pas de Calais, de l'association Avenir5962 et de la mairie de Lambres-lez-Douai.

Un **accompagnement** par les différents partenaires pour travailler et consolider votre projet pourra ensuite vous être proposé.

Une **visite des parcelles** pourra également être organisée courant de l'automne 2018.

Le **comité technique de projet** se réunira à nouveau courant 2019 pour émettre un avis final sur les dossiers consolidés. La CAD, en tant que commanditaire de la mise en réserve, se garde la possibilité de trancher en cas de d'avis divergents du comité technique de projet.

L'attribution finale du bien sera enfin soumise à la procédure réglementaire de **rétrocession** par la SAFER.

La division du bien n'est pas exclue et les modalités de mise à disposition seront à définir, le scénario privilégié étant l'acquisition par la CAD du bien avec mise à **bail rural environnemental**.

4. Critères de sélection des porteurs de projet

Les porteurs de projet devront posséder (ou être en passe de posséder) un **diplôme agricole** et/ou une **expérience significative** en agriculture, et présenter un projet respectant les objectifs de cet appel. Ils devront être **accompagnés** par des structures partenaires de la CAD et s'inscrire dans un dispositif d'accompagnement à l'installation ou à la conversion en **agriculture biologique**.

Les critères de sélection pourront être affinés en fonction des profils des porteurs de projets se manifestant, en concertation au sein du comité technique de projet, et une attention particulière sera portée à la transparence de ces critères et des décisions prises.

Intéressé ?

Contactez a.normand@terredeliens.org pour obtenir le **formulaire de présentation de votre projet**.

à retourner avant le 01/10/18 :

- Le formulaire de présentation de votre projet (à récupérer auprès de Terre de Liens)
- votre Curriculum Vitae
- tout élément que vous trouverez pertinent pour témoigner de l'avancée de votre projet (photocopie de diplôme agricole, étude technico-économique de viabilité – ébauche ou complète, etc.)

En précisant l'intitulé : « Réponse à l'AMI - Ensemble de terres agricoles à Lambres-Lez-Douai »

Par courrier, à la CAD :

746 rue Jean Perrin, BP 300

59351 Douai Cedex

à l'attention de la Direction Rurale et Cadre de vie

OU

Par mail (fichiers inférieurs à 10Mo)

à a.normand@terredeliens.org et cadredevie@douaisis-agglo.com

Contacts :

POUR PLUS D'INFORMATIONS SUR LE SITE :

Les services de la SAFER – Amélie LECOCQ et Claire FOUQUET

a.lecocq@saferhdf.fr ; 06 84 51 40 87

c.fouquet@saferhdf.fr ; 06 48 05 50 87

POUR OBTENIR LE FORMULAIRE OU PLUS D'INFORMATION SUR LE PROJET :

Terre de Liens - Alice NORMAND

a.normand@terredeliens.org ; 03 20 74 43 83

POUR TOUTE AUTRE INFORMATION :

Les services de la CAD

cadredevie@douaisis-agglo.com ; 03 27 99 14 13